VILLE DE BARBENTANE

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Approuvé le 25/02/2020

Mairie de Barbentane
Hôtel de Ville
Le Cours Jean Baptiste Rey
13570 BARBENTANE
Tél : 04 90 90 85 85
www.barbentane.fr
contact.mairie@barbentane.fr

Sommaire

1. Conserver un esprit de village, dynamique, patrimonial et au développement maitrisé 2

a) Accueillir une population diversifiée et dynamique, dont le rythme est encadré par un foncier fortement contraint. 2

b) Diversifier l'offre en logements pour poursuivre le parcours résidentiel et cadrer avec les obligations règlementaires 3

c) Anticiper et adapter les équipements publics aux besoins de la population 3

d) Redynamiser le centre historique : commerces, services, logements, équipements publics, en s'appuyant sur sa forte valeur patrimoniale 4

e) Créer de nouveaux équipements pour poursuivre l'attractivité communale 4

f) Optimiser et valoriser les espaces à vocation économique des Zones d'Activités 5

2. Articuler les différents pôles entre eux : en matière de déplacements, des espaces publics et de paysage 7

a) Offrir des alternatives à la voiture individuelle dans les déplacements domicile/travail 7

b) Compléter le maillage de desserte en voiries et modes doux avec des itinéraires efficaces et sécurisés 8

c) Aménager des espaces de rencontres, publics et fédérateurs 8

d) Améliorer les interfaces ville/nature et la lisibilité des espaces de nature dans le tissu urbain 9

e) Densifier pour mieux qualifier les espaces 9

f) Anticiper sur le potentiel de l'ancienne gare SNCF 10

3. VALORISER L'IDENTITE RURALE DE LA COMMUNE : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT NATUREL 12

a) Anticiper les risques 12

b) Valoriser l'agriculture, créatrice d'emplois et garante de la qualité des paysages et de la biodiversité 12

c) Préserver les qualités environnementales du territoire : la Trame Verte et Bleue 13

d) Développer le tourisme authentique (culture, sport, nature, agriculture, ...) 13

e) Valoriser la ressource et les énergies renouvelables 14

f) Garantir la préservation des ressources naturelles et agricoles, les objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace 14

1. Conserver un esprit de village, dynamique, patrimonial et au développement maitrisé

a) Accueillir une population diversifiée et dynamique, dont le rythme est encadré par un foncier fortement contraint.

La population de Barbentane est majoritairement jeune, comme celles des communes voisines, mais la part des retraités, qui représente aujourd'hui environ 30% de la population, a tendance à augmenter ces dernières années. Conformément à la tendance actuelle régionale, on observe également un desserrement des ménages, dû aux jeunes dé-cohabitant, jeunes ménages ou familles monoparentales. Néanmoins les contraintes de risques d'inondation, désignées par le Plan de Prévention des Risques Inondation de la Durance, ou encore les risques Feux de forêt, le respect du site inscrit de la Montagnette entérinent l'enveloppe urbaine existante.

Par conséquent la commune prévoit d'investir sur son développement de l'habitat selon les capacités foncières du territoire **en densification du tissu existant uniquement et à l'investissement du parc de logements vacants.**

Orientations :

- Accueillir une population diversifiée, tant par l'âge que par la catégorie sociale, à un rythme maitrisé et tenant compte des contraintes de la commune (risques, ...)
- Adapter le rythme de production de logements en adéquation aux besoins nouveaux et les capacités restreintes du territoire : +200 résidences principales soit 18 résidences principales supplémentaires par an en moyenne (+9 résidences principales par an pour accueillir une nouvelle population et +9 résidences principales par an pour répondre au desserrement des ménages).
- Cette production de logements permettrait d'accueillir 200 habitants supplémentaires en 2030 soit une variation annuelle de population de 0,4% par an (+18 habitants par an en moyenne).
- Intensifier l'urbanisation dans l'enveloppe urbaine actuelle, sur les dents creuses et sur le foncier mutable, en intégrant les difficultés et les contraintes qui s'imposent et en respectant le tissu urbain existant (voisinage, …).
- Produire 40 logements dans le parc ancien vacant : politique incitative, encadrement des réhabilitations, …
- Fixer une densité nette moyenne de 25 logements à l'hectare, densité compatible avec les différents types de tissus urbains existants.
- Travailler sur le long terme à la négociation du PPRi, en particulier pour le Leg Broussier et l'extension de la ZA de Grand Roumette.

b) Diversifier l'offre en logements pour poursuivre le parcours résidentiel et cadrer avec les obligations règlementaires

L'offre en logements qui se développe majoritairement à Barbentane est la villa individuelle, de 4 pièces et plus, en accession à la propriété. Le parc de logements se diversifie relativement peu.

Située dans l'aire urbaine d'Avignon, Barbentane est soumise aux objectifs de production de logements sociaux imposés par la loi SRU.

Orientations :

- Diversifier l'offre de logements : logements intermédiaires accessibles, en location ou accession à prix maitrisés, logements collectifs ou individuels mitoyens, ... pour compléter le parc existant.
- Être volontaire sur les efforts de production de Logements Locatifs Sociaux en cohérence avec les capacités constructives limitées du territoire : 35% des résidences principales produites seront des logements accessibles au titre de la loi SRU (Logements Locatifs Sociaux et Accession sociale entrant dans le décompte).
- Maîtriser la programmation des opérations par une politique partenariale conduite avec l'ensemble des acteurs publics et privés (propriétaires fonciers, aménageurs, bailleurs).
  Favoriser l'architecture bioclimatique respectueuse de l'architecture traditionnelle locale et les économies d'énergie.

c) Anticiper et adapter les équipements publics aux besoins de la population

Barbentane dispose aujourd'hui d'un niveau d'équipements publics très satisfaisant qui participe pleinement à la qualité de vie du village. L'objectif est d'anticiper sur les besoins futurs en équipements, en particulier avec l'arrivée de nouveaux habitants mais aussi pour répondre au vieillissement de la population.

Orientations :

Prévoir l'extension des équipements scolaires en adéquation avec l'arrivée de nouveaux habitants.

- Adapter les équipements existants ou en prévoir de nouveaux en fonction de l'évolution de la population (équipements sportifs, établissement pour les seniors, petite enfance, …).
- Apporter les services à la personne complémentaires à l'offre existante (accompagnement social et administratif, aide à l'adaptation du logement, …).
- Optimiser les réseaux publics existants en préférant les secteurs déjà desservis (eau potable, eaux usées, électricité).

d) Redynamiser le centre historique : commerces, services, logements, équipements publics, en s'appuyant sur sa forte valeur patrimoniale

Le centre historique de Barbentane possède un caractère architectural de qualité, comptant également des édifices classés à l'inventaire des monuments historiques. L'objectif est de préserver ces éléments avec de prescriptions strictes qui permettront de protéger ces caractéristiques architecturales, et de s'engager dans l'avenir dans la mise en œuvre d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Les façades et constructions anciennes du centre ville sont un atout pour l'attrait touristique et patrimonial, mais la densité du centre historique ne permet pas un renouvellement en faveur des commerces ou des services, notamment en raison du manque d'organisation du stationnement. Le centre historique perd ainsi de son attractivité au bénéfice des quartiers en renouvellement urbain situés place du marché, quartier Saint Joseph.

Orientations :

- Impulser une dynamique d'amélioration, de rénovation des logements vacants du centre village (aides à la réhabilitation ou à l'amélioration de la performance énergétique, acquisitions publiques de logements ou immeubles en partenariat avec l'Établissement Public Foncier, montages opérationnels pour favoriser la réhabilitation, ...).
- Accompagner les activités de proximité dans les évolutions (travaux, ...) avec des aides directes (exemple : FISAC, ...) et des actions collectives.
- Renforcer l'animation commerciale en développant des évènements mettant en valeur le commerce, ...
- Maintenir et favoriser le développement des services publics et équipements dans le centre.
- Assurer une veille commerciale en lien avec l'intercommunalité : identifier les locaux vacants, éviter le changement de destination des commerces en rez-de-chaussée, mettre en place le droit de préemption sur les baux commerciaux.
- Attirer de nouveaux commerces, artisans d'art, ... en pérennisant les rez-de-chaussée commerciaux, et en s'appuyant sur la politique en faveur du développement touristique.

e) Créer de nouveaux équipements pour poursuivre l'attractivité communale

Barbentane souhaite poursuivre l'équipement de la commune en diversifiant les usages pour favoriser aussi le développement économique (tourisme, loisirs).

Orientations :

- Soutenir les projets d'intérêt collectif à vocation scolaire et sociale comme la Maison Familiale Rurale.
- Créer des aménagements légers compatibles avec le PPRI au bord de la Durance pour profiter des espaces de bord de fleuve : piste cyclable touristique et de loisirs le long de la Durance, étudier la faisabilité d'une halte nautique, ...

f) Optimiser et valoriser les espaces à vocation économique des Zones d'Activités

Le territoire compte deux zones d'activités économiques : la zone du Grand Roumette et la zone du secteur de l'ancienne gare.

L'implantation de la zone d'activités du Grand Roumette, en plaine inondable, empêche toute possibilité d'extension du secteur.

Néanmoins, le secteur de la gare occupe une position stratégique, au carrefour de la Liaison Est Ouest (LEO) reliant le Nord des Bouches du Rhône (RD 570 n) et la pointe Sud du Vaucluse (zone de la Courtine d'Avignon) ainsi que nombre de communes du territoire de Terre de Provence Agglomération au travers de l'arc Est-Ouest de la ligne de la RDT. La Gare SNCF de Barbentane-Rognonas est actuellement fermée au public bien que la ligne Marseille-Arles-Avignon soit toujours en service. Les abords immédiats de la gare appartiennent encore à RFF qui ne les affecte à aucun usage. Ces espaces constituent une réserve foncière non négligeable pour le développement d'un nouveau quartier qui, de plus, se situe en secteur non inconstructible au PPRI prescrit.

Désireuse de répondre aux demandes des nouvelles entreprises, génératrices d'emplois et de développement économique, la commune souhaite permettre leur installation sur le territoire.

Orientations :

- Requalifier la Zone d'Activités de Grand Roumette, en lien avec Terre de Provence Agglomération, compétente en matière de développement économique : espaces publics, aménagements, signalétiques, entrées de zone, façades...
- Développer un parc d'activités économique sur le secteur de la gare, en respectant, en termes de constructibilité et d'aménagements, les emprises du PPRi pour développer un projet économique fort dédié au bio et à la naturalité résolument ancrée dans le développement durable en lien avec le projet de MIN de Chateaurenard.
- Profiter de cette situation géostratégique majeure du site pour créer un pôle multimodal avec les services afférents (gare ferroviaire, LEO, gare TGV, …).

CARTE DE SYNTHESE ORIENTATION 1

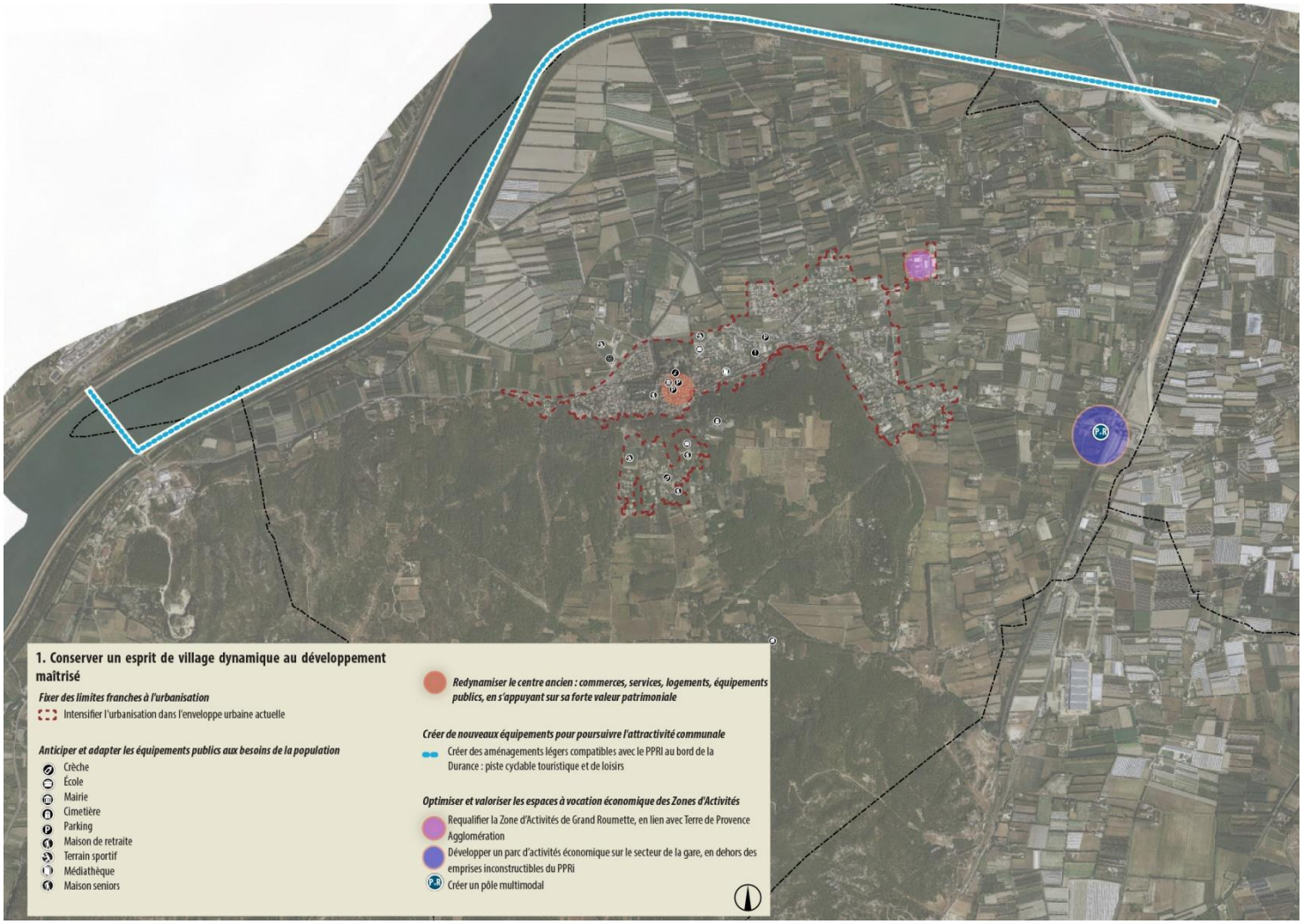

2. Articuler les différents pôles entre eux : en matière de déplacements, des espaces publics et de paysage

Le développement urbain de Barbentane a induit une forte polarisation : pôle d'équipements sur la Montagnette (école, EPHAD, stade, ...), délocalisation des commerces et services vers le rond point St Joseph et au bord de la route départementale, développement de l'habitat dans la plaine et sur la Montagnette. Ce développement induit une augmentation des déplacements quotidiens en voiture.

De même, la situation stratégique de Barbentane à la confluence des bassins de vie Avignon/Arles constitue une attractivité importante pour les actifs, dépendant de leur véhicule personnel, vu l'offre en transports en commun et d'une gare fermée.

a) Offrir des alternatives à la voiture individuelle dans les déplacements domicile/travail

Le diagnostic du territoire a démontré que 75 % des habitants de Barbentane travaillent en dehors de leur commune : dans les Bouches du Rhône et le Vaucluse essentiellement. La voiture est le mode de déplacements majoritaire pour ces déplacements.

Orientations :

- Développer des emplois locaux qui bénéficient aux habitants : zone d'activités, tourisme, agriculture, commerces et services, ...
- Mettre en place des alternatives efficaces à la voiture individuelle pour les déplacements professionnels mais aussi les déplacements personnels (visite, promenade, shopping, voyage au départ de la gare TGV, …) : s'appuyer sur le secteur de l'ancienne gare SNCF pour développer le covoiturage, créer un parking relais desservi par les bus urbains d'Avignon, créer des bornes éclectiques, anticiper sur une éventuelle réouverture de la gare, réfléchir à un maillage de circuits en modes doux pour rejoindre la gare depuis le village ainsi que la zone d'activités du Grand Roumette ou la ZAC du Sagnon, soutenir et renforcer la politique de développement des transports publics.
- Soutenir le développement numérique, un vecteur économique fondamental qui favorise l'installation d'entreprises et les nouveaux modes de travail à domicile : améliorer la couverture Haut Débit et Très Haut Débit.

b) Compléter le maillage de desserte en voiries et modes doux avec des itinéraires efficaces et sécurisés

Tout comme pour les déplacements professionnels, la polarisation géographique a induit une augmentation de la dépendance à la voiture pour les déplacements quotidiens et individuels. L'éloignement des pôles et équipements du domicile sans alternative en mode doux induit le recours au véhicule personnel. De la même façon, le secteur de la montagnette reste un site privilégié de promenade et de tourisme naturel mais il n'existe pas de cheminement piéton permettant de s'y rendre, seule la route y conduit.

Orientations :

- Poursuivre la connexion des équipements de la Montagnette avec les autres pôles : circulation, modes doux.
- Créer des liaisons pour les modes doux depuis le centre du village vers les secteurs d'habitat plus éloignés, la zone d'activités du Grand Roumette et le secteur de la gare, futur pôle d'échanges.
- Créer des circuits et cheminements piétons pour relier la Montagnette au village.
- Compléter le maillage de voiries pour créer une trame efficace de déplacements au sein de la commune.
- Organiser des espaces de stationnement qui apaisent le centre du village tout en permettant sa redynamisation.
- Prévoir des stationnements suffisants dans les nouvelles opérations.

c) Aménager des espaces de rencontres, publics et fédérateurs

Le centre historique de Barbentane dispose d'espaces publics de qualité qui mettent en valeur le patrimoine bâti et créent de réels espaces de rencontres.

Au delà du centre historique, les espaces publics sont moins importants. Le carrefour St Joseph d'entrée de ville est une ancienne place du marché. Il est pourtant aujourd'hui aménagé pour le transit du trafic routier, le rond-point disposant de 5 larges branches sur les voies qui s'y rencontrent. Les commerces et services aux abords sont difficilement accessibles pour les piétons et ne disposent pas d'espaces de recul depuis la chaussée.

Orientations :

- Reconfigurer le carrefour St Joseph en lien avec les commerces et services existants, connecter les futurs quartiers avec des espaces publics de qualité pour marquer l'entrée de ville (terrasses et places aux abords des commerces et cafés).
- Qualifier les espaces publics existants : parking du marché/halle/terrain de boules, espaces devant l'école, place de la Fontaine, zone de stationnement devant le stade du Pigeonnier, ...
- Créer des espaces publics de qualité dans les nouvelles opérations d'aménagements et aux abords des nouveaux équipements publics.
- Créer des percées et cheminements pour relier les quartiers existants entre eux et vers le centre village, créer des centralités et lieux de rencontre.

d) Améliorer les interfaces ville/nature et la lisibilité des espaces de nature dans le tissu urbain

Le village de Barbentane est de ces villages médiévaux accrochés sur un éperon rocheux, niché entre massif naturel et plaine alluviale. L'écrin paysager dans lequel est installé le village gagnerait à être valorisé, rappelé par des aménagements urbains adaptés à cette particularité.

Orientations :

- Valoriser les paysages à travers des aménagements qualitatifs : route départementale, vues sur le patrimoine bâti et paysager, alignements d'arbres, ...
- Requalifier les entrées de ville par des aménagements marquant l'identité du village.
- Créer des percées visuelles au travers de cônes de vue mis en valeur par des aménagements et des implantations ou alignements de constructions.
- Valoriser le réseau hydraulique dans le tissu urbain et ménager des espaces pour la gestion de l'eau (inondation, ruissellement).
- Favoriser dans les projets d'urbanisme la végétalisation des parcelles avec des essences locales, limiter l'imperméabilisation des sols (stationnement perméable, pleine terre, limitation des emprises au sol de constructions, réalisation de dispositif sur les parcelles individuelles, ...).
- Préconiser des matériaux et colorimétries traditionnels, en particulier dans le centre village.
- Privilégier les formes architecturales traditionnelles, tout en permettant l'innovation architecturale de qualité, respectueuse du site et s'intégrant dans le paysage environnant.

e) Densifier pour mieux qualifier les espaces

L'enveloppe urbaine dispose de terrains non bâtis ou faiblement bâtis qui constituent une réserve foncière mais limitée. Au-delà du potentiel de logements constructibles, ce foncier constitue une réelle opportunité pour qualifier les espaces déjà constitués. Il s'agira de réfléchir à des aménagements urbains de qualité, des liaisons entre les quartiers, ...

Les nouveaux besoins de développement urbain de la Commune devront intégrer les objectifs de densification pour une optimisation de la gestion des espaces.

Orientations :

- Réfléchir à l'opportunité constructible des dents creuses : constructions nouvelles ou aménagements publics répondant aux besoins des habitants ou participant à la vie du village (stationnement, place publique, espaces verts, …).
- Soutenir et encadrer les projets privés (éco-quartier) pour une approche qualitative de l'aménagement urbain (reconstituer des rues avec des alignements et fronts bâtis, des espaces collectifs, des espaces verts et de loisirs, stationnement mutualisé, ...).
- Poursuivre la mutation et la densification qualitative du quartier Galine Grasse au rond-point de St Joseph, quartier en renouvellement urbain de la commune qui se situe à la charnière entre le centre historique et le pôle commercial et d'habitat qui constitue aussi l'entrée majeure du territoire.
- Relier et intégrer les extensions « pavillonnaires » au cœur de village (traitement paysager des abords de voies, cheminements doux et espaces publics organisés en trame verte ou bleue selon un traitement paysager des dispositifs hydrauliques présents et nouvellement créés …).

f) Anticiper sur le potentiel de l'ancienne gare SNCF

La ligne Plan d'Orgon-Rognonas-Barbentane, propriété de la Régie Des Transports (RDT) du Département des Bouches-du-Rhône, s'achève à l'ancienne gare SNCF de Barbentane. Elle n'est plus en service aujourd'hui mais constitue une réelle opportunité pour Barbentane. Porté par Terre de Provence Agglomération, le maillage entre les communes du territoire de l'Agglomération est en effet tout tracé. La Communauté d'Agglomération réfléchit cependant à une réaffectation de cette voie à usage de voie verte.

La gare se situe à proximité de la RD570N et du carrefour de l'escapade qui mène à Avignon. Barbentane marque donc l'entrée Sud du département du Vaucluse et d'Avignon. Le Grand Avignon a mis en évidence dans son Plan de Déplacements Urbains (PDU) la nécessité d'aménager des aires de stationnement hors de son centre-ville aujourd'hui saturé. La création d'un parking relais au Sud de la Durance et la mise en place de transports en commun efficaces pour relier le centre d'Avignon sont donc préconisés. La réflexion s'est donc portée sur Barbentane, commune directement accessible depuis la LEO et disposant d'une opportunité foncière pour un pôle d'échange multimodal (parking relais, co-voiturage, arrêt de bus urbains et cars, …) sur le site de l'ancienne gare SNCF.

Orientations :

- Favoriser l'installation d'un pôle multimodal (parking relais, desserte par les réseaux de transports en commun du Grand Avignon,…).
- Connecter la gare avec le village en faciliter l'accès.

CARTE DE SYNTHESE ORIENTATION 2

3. VALORISER L'IDENTITE RURALE DE LA COMMUNE : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT NATUREL

a) Anticiper les risques

La commune de Barbentane est soumise à des risques naturels forts : incendie sur le massif de la Montagnette, inondation par ruissellement depuis la Montagnette, chutes de blocs, glissements de terrain, inondation avec un Plan de Prévention des Risques Inondation par la Durance approuvé en avril 2016.

Ces risques influent fortement sur le développement urbain de la commune. Les contraintes qui en découlent, nécessitent une remise en question des choix opérés précédemment par la commune, notamment dans les zones constructibles du POS, qui ne pourront toutes être reconduites.

Orientations :

- Préserver les zones concernées par les risques d'une urbanisation nouvelle et les valoriser au titre de la zone naturelle ou agricole.
- Garantir une interface entre urbanisation et forêt pour gérer les risques d'incendies de feu de forêt.
- Travailler en anticipation des échanges à venir sur le PPRi

b) Valoriser l'agriculture, créatrice d'emplois et garante de la qualité des paysages et de la biodiversité

L'agriculture sur le territoire est essentiellement représentée par le maraîchage et l'arboriculture dans la plaine. Le pastoralisme et les oliveraies se développent plutôt dans le massif de la Montagnette.

La plaine agricole est cependant morcelée et les unités foncières nécessitent un remembrement plus fonctionnel pour les exploitations actuelles. La déprise foncière agricole est révélatrice d'un secteur qui nécessite une politique d'aide et d'accompagnement à l'installation de nouveaux ou de jeunes agriculteurs. A ce jour, les actifs agricoles sont moins d'une dizaine.

Cette politique doit cependant conjuguer développement et dynamique agricole avec entretien et valorisation des paysages et dispositifs hydrauliques, assurant un équilibre entre activité économique et protection du patrimoine naturel (sites, nappe phréatique) et des espaces (faune, flore, inondabilité).

Orientations :

- Inciter la diversité des cultures, garante aussi de la qualité des paysages typiques et de la biodiversité.

- Favoriser la remise en culture des nombreuses friches au travers d'une politique agricole volontariste en relation avec la SAFER, la Chambre d'Agriculture et le service Développement Rural de Terre de Provence Agglomération.
- Participer à la politique de remembrement en partenariat avec la SAFER et le service Développement Rural de Terre de Provence Agglomération.
- Poursuivre le développement d'activités agricoles en piémont et dans le Massif de la Montagnette (oléiculture, pastoralisme, miel, amandiers, plantes aromatiques …).
- Développer l'agri-tourisme.
- Proposer une offre en logements pour les agriculteurs et mutualiser les outils agricoles sous forme de hameau agricole.

c) <u>Préserver les qualités environnementales du territoire : la Trame Verte et Bleue</u>

Le territoire communal est situé dans un système écologique riche, à la confluence de la Durance et du Rhône, disposant d'une plaine agricole alluviale, entre le piémont et le Massif de la Montagnette.

De nombreux périmètres de protection et de gestion illustrent cette richesse naturelle (réservoirs de biodiversité) dont les fonctionnalités sont à préserver (corridors écologiques).

Orientations :

- Maintenir les fonctionnalités écologiques des 4 milieux principaux : milieux forestiers, ouverts (garrigues), agro-bocagers, humides.
- Gérer les espaces forestiers, réservoirs de biodiversité et lutter contre les risques incendies.
- Maintenir et développer le pastoralisme sur les espaces ouverts et semi-ouverts en lien potentiel avec le risque incendie.
- Protéger le système de haies et de ripisylves des milieux agro-bocagers, à condition de garantir le bon fonctionnement des activités agricoles.
- Entretenir les cours d'eau, les canaux et fioles pour la fonctionnalité des milieux humides, le paysage et les activités agricoles (Réservoir de biodiversité Durance/Rhône), cela permet de limiter les risques inondation.
- Pérenniser les circulations internes aux milieux forestiers et les autres milieux ouverts (corridors écologiques).
- Préserver la continuité des milieux agro-bocagers et humides avec les milieux similaires des communs alentours (corridors écologiques).

d) <u>Développer le tourisme authentique (culture, sport, nature, agriculture, ...)</u>

Le tourisme à Barbentane est une activité économique encore marginale alors que son potentiel est important : patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager, à proximité d'Arles et de la Camargue, à proximité d'Avignon et de son Festival, ...

Elle dispose d'une faible capacité d'accueil pour les visiteurs et touristes.

Une véritable politique de valorisation touristique doit être conduite, axée sur les atouts architecturaux, patrimoniaux et paysagers de la commune, ainsi que sur sa localisation géographique au cœur de la Provence et du Pays d'Arles et à proximité d'Avignon et de nombreux pôles touristiques comme les Alpilles, le Lubéron, la Camargue…

Orientations :

- Promouvoir la création des structures d'hébergement touristiques adaptées au territoire (hôtels de centre ville, chambres d'hôtes et gîtes) et des restaurants de qualité ainsi que le tourisme vert et rural.
- Développer des activités et évènements culturels ou sportifs en des lieux et équipements adaptés (quartier du Séquier, les Arènes, la Place du marché, le Cours….).
- Attirer l'artisanat d'art dans le centre historique.
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti avec des circuits de découverte.
- Créer des aménagements légers compatibles avec le PPRI au bord de la Durance pour profiter des espaces de bord de fleuve : piste cyclable touristique et de loisirs le long de la Durance (…), étudier la faisabilité d'une halte nautique, ...

e) <u>Valoriser la ressource et les énergies renouvelables</u>

Dans l'objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre et afin de promouvoir l'efficacité énergétique, le PADD prévoit la prise en considération de la dimension énergétique dans l'ensemble des choix d'aménagement à vocation d'habitat mais aussi d'activité économique. Il contribue ainsi à renforcer une politique énergétique locale.

Orientations :

- Inciter au développement des énergies renouvelables par la mise en œuvre d'une règlementation adaptée (intégration de l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments qui s'y prêtent, développement des bâtiments à énergie positive, à faible énergie grise mobilisée, dans les nouveaux projets d'aménagement, dans les constructions à vocation d'équipement ou services ...).
- Développer un parc photovoltaïque dans le secteur de la déchetterie actuelle.

f) <u>Garantir la préservation des ressources naturelles et agricoles, les objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace</u>

La commune de Barbentane a consommé environ 32,4 ha **entre 2004 et 2017**, soit **2,5 ha par an**.

Orientations :

- Modérer la consommation d'espaces naturels et agricoles avec un **objectif de réduction d'environ 40%** par rapport aux années de référence.
- Augmenter la productivité foncière et favoriser le renouvellement urbain, la mobilisation de logements vacants et la densification
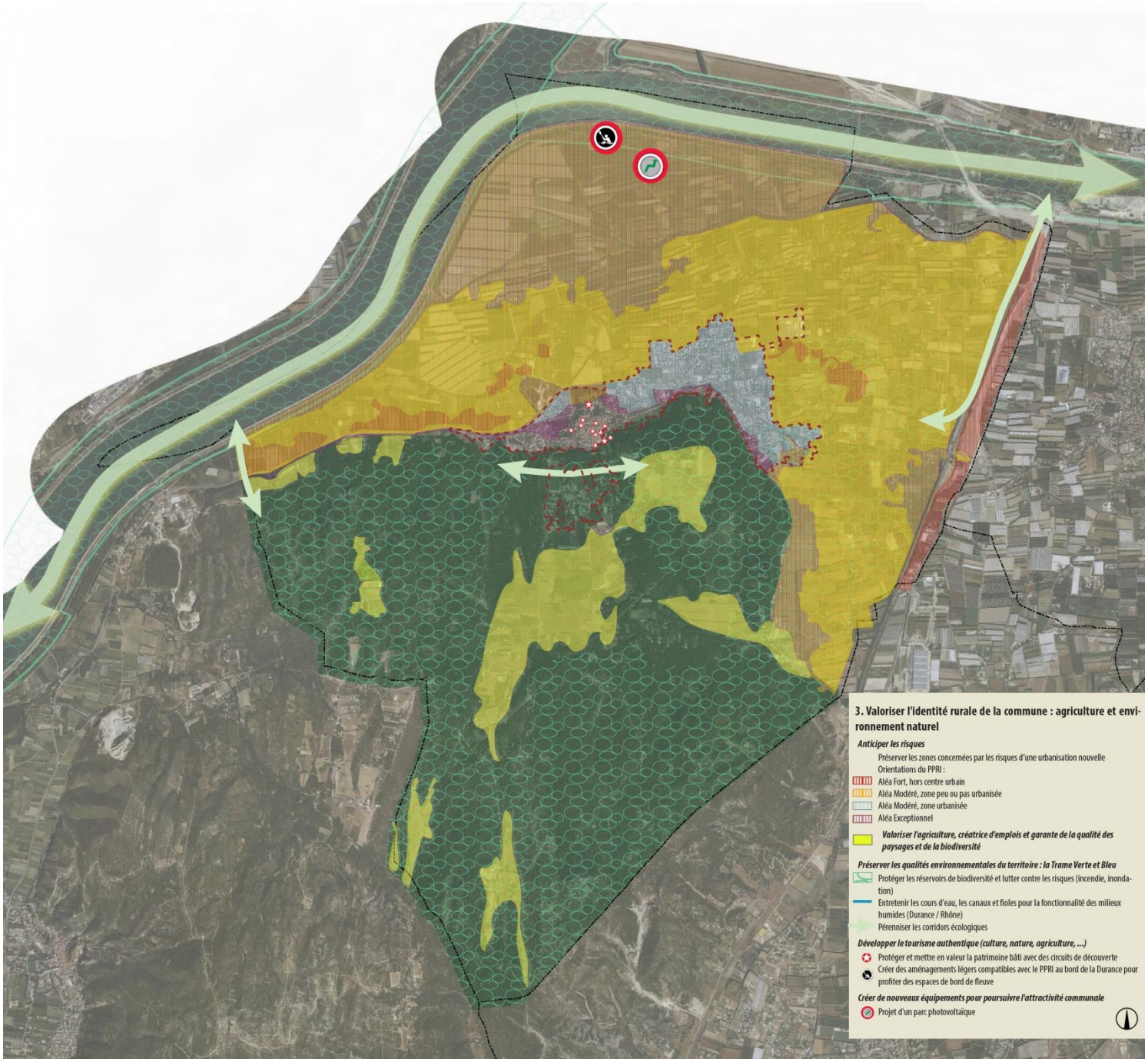
CARTE DE SYNTHESE ORIENTATION 3